



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique

Université Mostafa Benboulaïd Batna -2-
Institut sciences de la terre et de l'univers
Service de la post-graduation



Réf N° :11 / PG/ ISTU/UB2/2020

28 JUIN 2020

Avis aux enseignants

Il est porté à la connaissance des enseignants et Doctorants de l'institut des sciences de la terre et de l'univers (STU) que la session des **Stages de courte durée** dans le cadre du quota de l'année (2019 – 2020) est **ouverte**.

Pièces à fournir :

- Demande manuscrite en précisant le **lieu et l'établissement d'accueil**
- Copies des Travaux de recherches scientifiques (article, attestation...ect)
- Décision (grade).
- Attestation du travail (Doctorant).
- Lettre d'invitation signée par **l'établissement d'accueil**.
- Plan de travail visé et signé par l'encadreur (Doctorant).
- Attestations d'inscriptions (Doctorant).

NB :

- Vu les circonstances sanitaire particulière de la pandémie (COVID 19) le dépôt du dossier se fait au niveau du service de la Post-Graduation (3^{ème} étage) le Dimanche et le Mercredi (9 :00 - 12 : 00).

(Date limite du dépôt de dossier le 12/07/2020)

- Les enseignants et doctorants désirant effectuer leurs stage dans les pays de l'espace Schengen et l'Amérique du Nord doivent avoir impérativement le visa avant la récupération de la décision de stage de courte durée.

Chef de service chargé de la post-graduation

